

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la Télédistribution

Condensé du compte rendu du Comité Syndical du 2 juin 2017 à Saint Pol sur Mer

- Le Compte Administratif 2017 : la maîtrise des dépenses de fonctionnement et le faible montant des charges de personnel contribuent au bon résultat de 2016 tout en poursuivant la modernisation du réseau et en continuant à apporter de nouveaux services (chaînes : Nickelodeon, J-One, BET, BFM Business, TVE, ZDF et enfin la chaîne 32). Le résultat excédentaire de l'exercice permettra d'effectuer de nouveaux investissements et la maintenance du réseau existant, sans avoir recours à l'emprunt. Avis favorable à l'unanimité du Comité.
- Le Compte de Gestion 2016 (document justifiant l'ensemble des opérations financières effectuées par la Trésorerie principale) laisse apparaître des résultats identiques au Compte Administratif 2016. De ce fait, le Compte de Gestion du Receveur a été voté à l'unanimité du Comité.
- Un audit détaillé de notre dette fut souscrit auprès de Finance Active afin d'analyser les possibilités de renégociation de l'encours. Certains emprunts seront gardés en l'état (ceci est dû à des pénalités contractuelles trop défavorables). Par contre, quatre emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations sont en cours de renégociation et nous permettra de dégager un gain. Avis favorable à l'unanimité du Comité.
- Une convention avec le Centre de Gestion du Nord pour l'établissement des bulletins de salaire ainsi que l'ensemble des éléments associés liés aux procédures régulières de paie fut décidée dans le cadre de la mise en place du prélèvement à la source. Avis favorable à l'unanimité du Comité.
- Dans le cadre de la réforme initiée par le Gouvernement du Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations applicable à la Fonction Publique Territoriale, l'augmentation de l'indice brut terminal de la Fonction Publique ainsi qu'une majoration de la valeur du point d'indice seront appliquées sur les indemnités de fonction des élus. Avis favorable à l'unanimité du Comité.